

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

COMpte-REndU DE LA REUNION CTR CYCLOSPORT Du 4 septembre 2014

Présents : Mme BONNET,

Messieurs Jean Claude LEGALLOUDEC, Raymond PELLE, Jean Paul TRAVAILLE, Daniel LEGLEVIC, Joseph ROUAULT

Invité : Jean Claude VACHER – responsable de la CTD de l'Essonne.

Absents excusés(e) : François VANETTI, Éric ARBEY, Pierre LEBIGRE.

Souhait de bienvenue à Mme BONNET.

La CTR remercie Jean Claude VACHER d'avoir répondu favorable à l'invitation de la CTR et ce, pour finaliser l'organisation du championnat régional du 7 septembre.

Joseph ROUAULT expose les motifs de l'absence de Pierre LEBIGRE. Il rappelle que le fait d'appartenir à une commission, qu'elle soit départementale ou régionale est une action de bénévolat qui engendre de l'investissement, de la disponibilité mais également de la responsabilité lorsqu'il s'agit de faire respecter les règles les plus élémentaires de notre fédération. Ce qui ne semble pas être compris de tous.

La présence de Pierre LEBIGRE aux réunions de la CTR est vivement souhaitée.

1 - Approbation du compte rendu de la ctr du 10 Juin 2014

Le compte rendu est approuvé par les membres présents.

Néanmoins, en point N°6 organisations des épreuves cyclocross il convient de lire en date du 22 Novembre organisation de l'OCVO en lieu et place de l'ACVO.

2 - Point sur l'organisation du championnat régional du contre la montre

La CTR remercie l'ensemble des membres de la CTD de l'Essonne pour la prise en charge de ce championnat.

Jean Claude VACHER confirme : l'Arrêté Préfectoral, la présence du poste secours, la mise à disposition par la CTD 91 de 3 bénévoles pour assurer la sécurité.

Point sur l'organisation générale fait par la CTR :

Sécurité : *A ce jour 3 CTD ont répondu favorablement à la demande de mise à disposition de bénévoles pour la sécurité de l'épreuve : CTD 95 – 91 – 94.*

Il a été convenu d'un commun accord de faire appel en dernier recours à un organisme spécialisé Joseph ROUAULT se charge de le contacter.

Répartition des tâches : *collège des commissaires, mise en place des signaleurs, voiture ouvreuse*

Besoin en matériel : *dossards, médailles, coupes, fleurs, CTR.*

Car podium : *à la charge de la CTD 91 pris en compte le jour J par Joseph ROUAULT.*

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

Conformément au règlement régional : pas de véhicule suiveur pour les catégories adultes – uniquement catégorie JEUNES (mesure de sécurité).

Cérémonie protocolaire : Présidée par Daniel DENIBAS - Salle municipale d'ARBONNE la forêt.

3 - Saison cyclocross 2014/ 2015.

Calendrier prévisionnel :

25/10 BOIS LE ROI Team HBS /77 –

02/ 11 BALLENCOURT CC Mennecy /91

22/11 BSSANCOURT OCVO / 95

07/12 Départemental

14/12 Régional FONTENAY en PARISIS TSF /95

20/12 Fontenay en PARISIS TSF / 95

11/01 LARDY COSR LARDY

17- 18 /01 Championnat National FOURLIES / 59.

Pour la gestion des épreuves il est souhaitable qu'un règlement dit « régional soit élaboré en commun » pour déterminer :

- les critères d'accueil des licenciés des autres fédérations et classifications sachant, que le règlement national stipule que les épreuves sont ouvertes aux licenciés des autres fédérations et aux non licenciés (ces derniers devront présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique) :
- les critères de changement de catégorie.
- Le nombre de participations aux épreuves en région Ile de France pour prétendre au podium du championnat régional.
- L'attribution des dossards.
- Modalité des prix d'équipe.

Il est souhaitable que ce règlement soit validé par tous les responsables des CTD.

4 - Suivi des épreuves / situation numérique

Joseph ROUAULT donne lecture du suivi des cyclsportifs préparé par Pierre LEBIGRE.

4-1 Communication des résultats : Seules, les CTD 92 et 95 transmettent les résultats à Pierre LEBIGRE chargé de les mettre en ligne sur le site régional.

Les commissions techniques sont invitées à transmettre les résultats des épreuves organisés chaque fin de semaine dans leur comité.

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

4-2 Rappel transmission des résultats des épreuves du :

4 Juin LES CLAYES SOUS BOIS /78

9 Juin AMILLIS / 77. Les CTD concernées sont invitées à les communiquer dès que possible.

4-3 Suivi des Cycloportifs :

Michel TEZE EC VELISY - victoire acquise le 10 Mai en GS malgré une montée en 3^{ème} catégorie en date du 8 mai.

Jonathan GOETZ PAC SANNOIS – victoire le 8 JUIN après sa montée en 1 le 28 mai.

Julien LEJEUNE ACCTB SEVRAN : montée en R3 FFC a souhaité poursuivre son activité sportive en FFC de ce fait, il ne peut participer aux épreuves UFOLEP. Néanmoins, participation le 20 Juillet à FONTENAY TRESIGNY - 77 (UFOLEP).

4-4 Port du maillot de champion Régional

Rappel. Le port du maillot distinctif « CHAMPION REGIONAL » est obligatoire sur les épreuves régionales y compris pour toutes les catégories Féminines et le jeune masculin 17/ 19 ans.

4-5 Montées de catégories :

7 cycloportifs montés en R3 FFC ont choisi de rester dans cette Fédération

10 cycloportifs de 2^{ème} catégorie sont montés en 1^{ère} catégorie

26 cycloportifs de 3^{ème} catégorie sont montés en 2^{ème} catégorie

6 cycloportifs GS-A sont montés en 3^{ème} catégorie (dont 3 remontées)

4-6 Résultats hors ILE de France :

477 résultats recensés à ce jour.

4-7 Situation de la 1^{ère} catégorie saison 2013/2014 en région Ile de France

Force et de constater la faible participation des cycloportifs de 1^{ère} catégorie aux épreuves des différents calendriers départementaux. Les statistiques effectuées par Pierre LEBIGRE démontrent que :

200 cycloportifs sont encartés en IDF

116 cycloportifs sont doubles affiliés FFC = 58 %

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

5 cycloportifs ont participé entre 20 et 25 courses (Hors championnats)

6	"	"	"	"	15 et 20 courses,	"	"
20	"	"	"	"	10 et 15 courses	"	"
48	"	"	"	"	5 et 10 courses	"	"
46	"	"	"	"	3 et 5 courses	"	"
40	"	"	"	"	à moins de 3 courses		
35	"	"	"	"	Pas d'écrit démontrant la participation à une épreuve.		

7 de ces cycloportifs ne seront pas en mesure de reprendre une carte cycloport du fait qu'ils ont été classifiés en R3 FF.

Cette situation nécessite une réflexion collégiale sur la pratique du cycloport en Région Ile de France.

Aussi, Joseph ROUAULT propose d'organiser une réunion générale où seraient conviés : les responsables des CTD, les responsables des Clubs, des représentants des cycloportifs toutes catégories confondues. Cette réunion « tour de table » aurait pour objectif de faire part des difficultés rencontrées, des préoccupations et de trouver en commun des solutions aux problèmes posés : calendrier des épreuves, rééquilibrer les catégories, uniformiser les critères de montées et descente de catégorie etc. .

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des présents. En accord avec Monsieur Robert TURGIS Délégué du comité de la SEINE SAINT DENIS il a été convenu d'une date fixée au **SAMEDI 15 novembre à 8h30 au comité 93 – 113 rues Pierre SENART 93000 BOBIGNY** en raison de la disponibilité de salle et du calendrier (vacances scolaires + 11 novembre).

L'ordre du jour élaboré par les membres de la CTR, l'invitation sera transmise aux commissions techniques départementales et clubs via les comités départementaux. D'ores et déjà, il est demandé aux organisateurs de prévoir leur calendrier prévisionnel pour la saison 2014/ 2015.

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

5 - Sous - commission Vélo Jeunes.

Daniel LEGLEVIC fait part d'une réunion relative à l'activité du vélo jeune en région Ile de France organisée le Mardi 16 Septembre à 19 h30 au siège du comité Départemental UFOLEP des HAUTS DE SEINE. Il invite les membres de la CTR à y participer. Joseph ROUAULT fait part de sa présence.

6 - Divers.

Remise à Jean Paul TRAVAILLE correspondant de la CTD 93 d'une correspondance adressée à la CTR par le Président du VCA du BOURGET.

En réponse : La Commission Technique Régionale n'a pas vocation à prendre position sur les décisions prises au sein des commissions techniques départementales.

7 - Date de prochaine réunion : en fonction de la disponibilité de Salle réunion fixée au MARDI 7 OCTOBRE 2014.

**Rendez- vous fixé au Mardi 7 Octobre 2014 à 18h30
119, rue Pierre SEMARD 93000 BOBIGNY**